

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE** **du mardi 23 octobre 2012**

Etaient présents :

**Pour l'équipe éducative :**

Philippe ROGISSART, Séverine CASTAGNE, Claire DELVOSALLE, Josiane CAPDEVILLE, Stéphane GARCIA, Joëlle MESLEM, Eve LACABANNE, Sylvie GAUBERT, Muriel DUGAT, Virginie De LAFARGUE, Maryse DEFRAIN

**Pour la municipalité :** Dominique FOUCHIER

**Pour le RASED :** Jean-Jacques BORREGO

**Pour l'ALAE :** Béatrice GUILLAUD

**Pour les parents d'élèves (liste indépendante) :** Malika BOUMAZA, Marianne BERGEROT, Valérie JOURNADE, Anne SIMOENS, Isabelle ARTIGUES

**Pour les parents d'élèves (FCPE) :** Maud VERNEDE, Isabelle DUBOIS, Corinne VERON, Géraldine GASNIER, Fabrice HEBRARD, Hélène DAGNAC, Laurence GAUBERT, Céline VERGNAUD

### **1) Rôle et fonctionnement du Conseil d'Ecole.**

Le conseil d'école se réunit 3 fois par an. Il est constitué de 11 parents élus titulaires (équivalent à 1 par classe), d'un représentant de la mairie, d'un représentant du RASED, d'un représentant de l'ALAE.

Les parents élus suppléants peuvent participer mais seuls les titulaires (ou leurs suppléants) peuvent prendre part aux votes.

Le conseil d'école se réunit sur convocation et/ou sur demande de la majorité.

Le conseil d'école vote le règlement de l'école et donne un avis sur le fonctionnement de l'école, sur les projets, sur les moyens, sur l'hygiène et sur la protection des enfants.

Les dates des prochaines réunions ont été fixées :

14 mars 2013 17h45

13 mai 2013 18h

### **2) Compte-rendu financier de la coopérative d'école.**

Le bilan de l'année 2011/2012 a été distribué et commenté :

Le bilan est positif (+350 €).

Apport par la participation des familles : 1800 €

Dépenses pour les sorties : 1480 €

La coopérative ne fait pas d'achats de biens.

La gestion de la coopérative se fait par l'intermédiaire de l'OCCE (association nationale habilitée à gérer les fonds). L'OCCE ne se substitue pas à la commune qui au contraire se charge de l'achat de biens durables.

### **3) Organisation de l'école à la rentrée scolaire de septembre 2012.**

*- effectifs élèves, classes, ALAE.*

L'école compte 265 élèves au total répartis comme suit :

57 CP, 62 CE1, 55 CE2, 46 CM1, 45 CM2.

L'école compte 11 classes au total réparties comme suit :

5 CP/CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2.

Lors du dernier conseil d'école de l'année 2011-2012, les parents d'élèves avaient émis le souhait de faire connaître aux enfants dès la rentrée les 2 configurations possibles en cas d'ouverture de la 11<sup>ème</sup> classe.

La proposition avait été acceptée par l'équipe enseignante et a été appliquée à la rentrée. Les parents remercient d'ailleurs les enseignants sur cette démarche concertée.

Le bilan semble très positif, tant du côté des enseignants que des parents, les enfants ont attendu ce changement de configuration de classe de manière plus sereine et sans anxiété.

Un petit bémol est souligné pour les enfants entrant en CP pour qui la transition a pu être plus difficile, il

en est de même pour les enfants nouveaux entrants dans l'école.

Les parents posent la question de la taille de la cour, face à des effectifs grandissant et au risque de surpopulation dans la cour.

La réponse donnée se résume en quelques points :

- La cour est homologuée pour 12 classes, donc assez grande pour que tous les enfants s'y retrouvent à la fois
- La présence du préfabriqué donnant sur la cour exclu la possibilité de faire des récréations échelonnées.
- Par ailleurs la mixité grands/petits est très appréciable et il serait dommage d'y mettre fin.
- En cas de pluie, la récréation se déroule en 2 temps (cycle 2 puis cycle 3) sous le préau.
- Il n'y a pas plus de déclarations d'accidents que sur les autres groupes scolaires.

Il est cependant noté que lors de la pose méridienne, l'équipe de l'ALAE a fait le choix de proposer différents lieux (verger, ludothèque, cour ...) afin d'éclater les groupes en raison de la durée de la pose méridienne qui est plus importante et de l'excitation des enfants lors de la sortie de 11h30.

Les effectifs de l'ALAE sont les suivants :

Matin : 70 enfants, midi : 240 enfants, soir : 214 enfants les lundi mardi et jeudi, 183 enfants le vendredi

Ce qui représente une hausse de 10 % environ par rapport à l'an dernier.

L'ALAE proposera une soirée portes ouvertes le vendredi 21 décembre.

- *vote du règlement intérieur de l'école.*

Le règlement intérieur de l'école est distribué pour consultation. Il est adapté du règlement départemental imposé par l'inspection académique.

Le règlement est adopté à l'unanimité, un exemplaire circulera dans chacune des classes afin que tous les parents puissent en prendre connaissance et puissent le signer.

- *Mise à disposition d'une salle de classe (office éducation de l'ambassade d'Espagne)*

Il s'agit de mettre à disposition une salle de classe de l'école pour dispenser des cours d'espagnol aux enfants de ressortissants espagnols.

Une voix s'y oppose.

Adoption de la mise à disposition avec l'unanimité moins une voix.

#### **4)           Projet d'école:**

##### ***Volet 1 - Priorités pédagogiques et didactiques pour la fluidité des parcours des élèves.***

- *Conseil coopératif des élèves*

Le conseil est constitué des délégués de classe, des enseignants et d'un représentant de l'ALAE.

Le mode de fonctionnement a été modifié cette année, les enfants présents sont maintenant les enfants qui ont été élus délégués de classe (2 par classe) le 28 septembre.

Les enseignants ont noté une meilleure implication des enfants aussi bien de la part des candidats que des votants.

Le premier conseil s'est réuni le 18 octobre et a fixé le montant de la participation volontaire des familles (proposée entre 5 et 10 €).

Les enseignants feront un retour sur ce nouveau mode de fonctionnement en fin d'année.

- *organisation ALAE*

Il existe toujours le conseil d'alimentation (2 conseillers élèves élus par classe). Les enfants ont demandé le maintien de la table « VIP » à la restauration.

Une réflexion de la part des enfants est en cours sur l'aménagement de la restauration avec notamment l'intégration des enfants de grande section de maternelle.

## **Volet 2 - Suivi des élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages.**

### *- évaluations GROUPI au CP*

L'évaluation GROUPI est une évaluation départementale mise en place par la préfecture dans le cadre de la prévention de l'illettrisme. Elle s'adresse aux enfants de grande section et de CP.

Elle porte sur 4 thèmes: - l'écoute des consignes

- l'écriture
- la phonologie
- la compréhension de récits

Les résultats ne sont pas encore exploités.

Les enseignantes n'ont pas noté d'inquiétude de la part des enfants lors de cette évaluation.

### *- organisation de l'Aide Personnalisée 2012/2013*

Le choix a été fait cette année de s'adresser à tous les enfants de l'école. L'aide personnalisée se déroule les lundi, mardi et jeudi entre 15h50 et 16h30.

Elle est basée sur le volontariat des enfants. Par défaut, les enfants volontaires sont sollicités pour toute l'année. Si de nouveaux enfants souhaitent s'y intégrer les demandes seront prises en compte.

Actuellement 200 enfants volontaires participent, avec accord de leurs parents puisque cette activité se déroule en dehors du temps de classe obligatoire.

Les ateliers proposés tournent autour de compétences transversales (B2i, expression orale, motricité fine ...).

Les séances sont suspendues les semaines de rentrée pour permettre le changement des activités.

Il est rappelé que les postes d'enseignants spécialisés des RASED ont été supprimés. Le réseau qui persiste sur la circonscription est composé d'une maîtresse G et d'un maître E pour l'ensemble des communes de Tournefeuille, Plaisance du Touch, Frouzins et Seysses.

A l'heure actuelle, les psychologues scolaires sont encore en poste dans les écoles. De nouvelles directives sont attendues dans le courant de l'année scolaire, pour application à la rentrée prochaine.

Jean-Jacques BORREGO est en poste sur les groupes scolaires de Pahin, Georges Lapierre, Château et Petit Train.

Les parents d'élèves s'inquiètent de savoir s'il faut attendre une grande difficulté sociale pour avoir accès au réseau d'aide spécialisé ?

La réponse donnée est que la restriction vient d'un manque de moyens.

## **Volet 3 – Déclinaison dans l'école des priorités académiques et départementales:**

### *- Rôle des parents: Le Petit Train à pédales et l'action "Allons-y en vélo"*

Les représentants de l'association « Le Petit Train A Pédales » font part du très bon classement de notre groupe scolaire lors du challenge « Allons-y à vélo ». En effet notre groupe scolaire s'est classé second avec près de 80% des enfants venus en vélo (résultat pris sur le meilleur jour de la semaine).

Ce bon résultat a permis à l'école élémentaire de gagner une journée d'intervention de l'association « La maison du vélo », il s'agit d'une intervention de l'association sur une journée, adressée à 1, 2 ou 3 classes de cycle 3.

L'intervention sera centrée sur des ateliers portant sur la pratique du vélo, la mécanique, l'éducation routière et la maniabilité.

Le directeur de l'école est chargé de prendre contact avec l'association pour planifier cette intervention entre janvier et mai 2013.

### *- Communication aux familles (parents, école)*

Le nombre de famille souhaitant adhérer à la liste de diffusion est en constante augmentation.

Un blog a été mis en place à l'adresse suivante :

[listeindependantepetittrain.overblog.com](http://listeindependantepetittrain.overblog.com)

dont le but est de diffuser des informations générales sur l'école, de permettre le téléchargement des compte-rendus, de diffuser les productions des enfants ...

Un soin sera porté sur le respect de l'anonymat des enseignants et sur la non diffusion de photos des enfants.

Ce blog permettra de compter de nombre de visiteurs et d'archiver les conversations.

*- Proposition de projet.*

La commune a mis en place un projet sur la prévention de la maltraitance adressé aux enfants de CM2. Cette action est programmée en 3 phases autour d'un film, dans un premier temps il sera présenté aux enseignants de CM2, dans un second temps il sera présenté aux parents d'élèves, dans un troisième temps il sera présenté et travaillé avec les élèves de CM2.

Un message sera diffusé ultérieure aux parents d'enfants scolarisés en CM2.

Les parents d'élèves proposent qu'une action soit engagée à l'occasion de la journée de la gentillesse qui se déroulera le 13 novembre.

La proposition est acceptée et se concrétisera autour des questions posées dans l'agenda coopératif OCCE.

L'échéance proche de cette date ne permet pas de mettre en place un projet bien abouti, mais il est décidé d'y retravailler pour l'année prochaine.

***Volet 4 - Enseignement des langues, éducation artistique, culturelle et sportive.***

*- enseignement des langues: organisation et prévision*

Toutes les classes peuvent bénéficier d'un enseignement de l'espagnol.

Un enseignant du collège intervient avec les 2 classes de CM2.

Sylvie Gaubert intervient en décloisonnement dans les 2 classes de CM1.

Philippe Rogissart intervient dans les 2 classes de CE2.

Les 5 classes de CP/CE1 fonctionnent avec 2 enseignantes et 1 lectrice (sur les 3 autres classes).

3 enseignants de l'école ont une habilitation provisoire et devrait avoir l'habilitation définitive en cours d'année.

*- éducation artistique: projets des classes, projets ALAE*

L'accent est mis sur la volonté de faire découvrir aux élèves la nouvelle salle de spectacle « L'escale ».

Les classes de CP/CE1 iront écouter l'Orchestre de Chambre, musique Russe, des spectacles sont réservés au JMF et au Phare (pour un conte musical).

Les classes de CM2 iront écouter l'Orchestre de Chambre, autour du Romantisme (projet prise de son et technique).

Les 2 classes de CM1 iront voir un spectacle de danse contemporaine (Petit Chaperon Rouge), et iront écouter l'orchestre de chambre (baroque et romantisme).

Les projets pour les autres classes sont en cours de mises en place.

*- éducation culturelle et sportive: projets de classes, projets ALAE*

L'ALAE met en place un projet sur les constructions domestiques « l'ADN de la maison » en partenariat avec des étudiants en design. Une exposition aura lieu à l'Usine au mois de mai.

L'ALAE met également un projet en place avec le réalisateur du film « Moi, moche et méchant ».

Les projets « sport » de l'école sont centrés sur la piscine et le vélo, des parents agréés sont toujours nécessaires.

Les dates des prochaines sessions seront communiquées via la liste de diffusion, il semblerait que ces informations sont assez bien relayées par les parents entre eux ...

Le CROSS des écoles aura lieu la semaine du 26 au 30 novembre.

Des projets de classes transplantées sont exposés :

*Classe de neige au Mourtis* pour les classes de CM1 de Mme GAUBERT et de CM2 de Mme DELVOSALLE du 4 au 8 février.

*Classe transplantée à l'Île de Ré* (vélo, culture, étude du littoral ...) pour les classes de CM1 de Mme CASTAGNE et de CM2 de Mr GARCIA du 4 au 7 avril.

Le service des sports de la mairie a été sollicité pour l'encadrement.

Les associations de parents d'élèves seront sollicitées pour mettre en place des actions afin de recueillir des fonds pour diminuer le coût de ces projets.

Une réunion de concertation a été fixée au 13 novembre pour décider des actions à venir.

## 5) Document Unique: rôle et objectifs

Il s'agit d'un plan de prévention des risques (analyse, signalement, actions correctives).

*Evacuation incendie* : des travaux ont été réalisés afin de faciliter l'évacuation de toutes les classes. Il est demandé que le plan d'évacuation soit clairement identifié et accroché au grillage pour que les élèves se repèrent plus facilement

*Nuisance sonore* : une étude est nécessaire pour faire d'éventuels aménagements dans les classes 9 et 10. Une demande de diagnostic est en cours auprès de la mairie.

*Nuisance thermique* : les classes 9 et 10 n'ont pas de stores, la demande a été faite à la mairie en 2011-2012

*Climatisation* : l'entretien du climatiseur a été demandé (non réalisé depuis 2 ans)

*Risques musculo-squelettiques* : un danger est signalé depuis plusieurs années en raison de dépression dans le sol et de formation de plaque de glace en hiver entraînant un risque de chute. Ce point a déjà été débattu en commission travaux ...

Les enseignants

Les parents d'élèves élus